

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHANCE-DJOLO COMPAGNIE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8è
tranche, Lot 254, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 15/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHANCE-DJOLO COMPAGNIE »

Objet : La société a pour objet social tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger :

- Commerce
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8è
tranche, Lot 254, Ilot 18

Dirigeant(s) M BAYERE SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00705 du 26/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04474/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

